

Lettre ouverte

Mairie
A l'attention de M le Maire
225 avenue Charles de Gaulle
69760 LIMONEST

Lyon le 21 mars 2014

Monsieur le Maire,

Vous n'avez pas daigné répondre à notre courrier en date du 27 février ce qui nous a contraints à appeler les motards à manifester afin de montrer leur mécontentement en réponse à la mise en place de cet ouvrage.

Celui-ci peut mettre en péril non seulement leur vie, à la suite d'une chute, même à très basse vitesse du fait de verglas, gravillons ou autre mais également celle de tout autre usager d'un deux roues, ou d'un enfant. Le risque est d'autant plus important que les rues concernées sont particulièrement sableuses et gravillonneuses..

Comme vous avez pu le constater un grand nombre de motards a répondu présent à notre appel, et reste mobilisé sur cette question.

Nous avons pu également constater, à cette occasion, que rien ne justifie la mise en place de ces équipements, puisqu'ils sont situés en bordure de la chaussée et qu'un fossé longe la voie et qu'aucun stationnement n'est possible. Ceci nous conforte d'autant plus dans notre position sur l'inutilité et la dangerosité de cet ouvrage.

Aussi nous vous demandons une fois de plus d'être reçu le plus rapidement possible, afin d'envisager ensemble une solution qui puisse préserver la sécurité des usagers de deux roues en cas de chute.

Sans réponse de votre part avant le lundi 31 Mars 2014, nous déposerons une nouvelle déclaration de manifestation qui sera, cette fois-ci, reconductible et ce jusqu'à que vous acceptiez de nous recevoir et de nous entendre.

Pour le CA de la FFMC 69
David THOMAS coordinateur



Copie : Grand Lyon

FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE
ANTENNE DU RHÔNE

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél. : 07.70.61.89.75

ffmc69@ffmc.fr - www.ffmc69.org

